

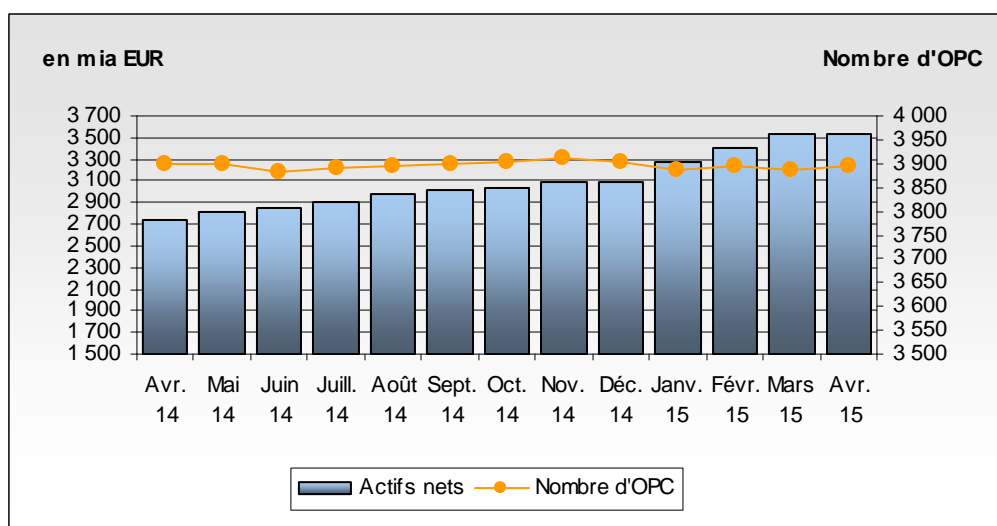
COMMUNIQUE DE PRESSE 15/25

■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS D'AVRIL 2015

I. Situation globale

Au 30 avril 2015, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 3.538,586 milliards contre EUR 3.524,793 milliards au 31 mars 2015, soit une augmentation de 0,39% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 29,04%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois d'avril une variation positive se chiffrant à EUR 13,793 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 42,662 milliards (+1,21%) et de l'évolution défavorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 28,869 milliards (-0,82%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.894 par rapport à 3.888 le mois précédent. 2.527 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 12.599 compartiments. En y ajoutant les 1.367 entités à structure classique, au total 13.966 unités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC et FIS luxembourgeois (ci-après OPC) et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois d'avril :

Les catégories d'OPC à actions ont connu des développements divergents sur la période sous revue.

Au niveau des pays développés, la catégorie d'OPC à actions européennes a clôturé le mois en légère baisse, sous l'effet notamment d'indicateurs de conjoncture inférieurs aux attentes et de la situation politique en Grèce. Malgré la hausse des cours boursiers liée aux résultats d'entreprise positifs aux Etats-Unis, la catégorie d'OPC à actions des Etats-Unis a connu un mois négatif face à la dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR. La catégorie d'OPC à actions japonaises a continué de réaliser une performance positive, soutenue notamment par la croissance des bénéfices des firmes japonaises qui bénéficient de la faiblesse du YEN par rapport à d'autres devises.

Concernant les pays émergents, la catégorie d'OPC à actions de l'Europe de l'Est a réalisé de forts gains de cours, principalement en conséquence de la réduction des taux directeurs en Russie, du renversement de la tendance baissière des prix pétroliers et de la forte appréciation du rouble par rapport aux autres devises. Face notamment à la réduction du taux des réserves obligatoires par la Banque centrale chinoise et de l'amélioration de l'accès des investisseurs étrangers aux bourses chinoises la catégorie d'OPC à actions de l'Asie a également progressé. Le rebond des prix de certaines matières premières et de la modération des instabilités politiques au Brésil expliquent largement la performance positive de la catégorie d'actions d'Amérique latine.

Au mois d'avril, les catégories d'OPC à actions ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à actions au mois d'avril 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Actions marché global	-1,41%	0,17%
Actions européennes	-0,34%	2,55%
Actions américaines	-3,00%	-1,21%
Actions japonaises	1,00%	1,66%
Actions Europe de l'Est	6,13%	-0,03%
Actions Asie	1,27%	-1,15%
Actions Amérique latine	4,03%	-2,46%
Actions autres	1,24%	0,08%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

En ce qui concerne les marchés obligataires, les rendements des emprunts d'Etat des pays développés ont remonté pour le mois sous revue des deux côtés de l'Atlantique.

Les rendements des obligations d'Etat libellées en EUR ont augmenté sous l'effet principalement de la situation en Grèce et de prises de bénéfices des investisseurs. Face à cette remontée, accompagnée d'un accroissement des primes de risque pour les obligations du secteur privé, la catégorie d'OPC à obligations libellées en EUR a connu une baisse des cours pour la période sous revue.

Concernant les obligations d'Etat libellées en USD, la communication de la Banque centrale américaine de maintenir l'objectif d'une politique monétaire plus restrictive a engendré une hausse des rendements, malgré la publication de données macroéconomiques moins bonnes pour les Etats-Unis. De plus, la dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR a intensifié le mouvement à la baisse des cours pour la catégorie d'OPC à obligations libellées en USD.

En dépit de la forte demande pour les obligations de pays émergents et d'une réduction parallèle de leurs primes de risque, la catégorie d'OPC à obligations de pays émergents a dû réaliser des pertes de cours sous l'effet des fortes dépréciations de certaines devises émergentes par rapport à l'EUR.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Au mois d'avril, les catégories d'OPC à revenu fixe ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois d'avril 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Marché monétaire en EUR	-0,01%	0,82%
Marché monétaire en USD	-4,06%	0,07%
Marché monétaire marché global	-0,33%	2,56%
Obligations libellées en EUR	-0,99%	1,78%
Obligations libellées en USD	-2,99%	-2,11%
Obligations marché global	-1,32%	1,47%
Obligations marchés émergents	-0,37%	2,64%
Obligations High Yield	-0,96%	1,88%
Autres	-0,48%	1,30%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant :

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois d'avril 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
OPC diversifiés	-0,64%	1,69%
Fonds de Fonds	-0,40%	2,50%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II respectivement de la Loi de 2010 et des FIS selon la Loi de 2007

	OPCVM PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2012	1 801	1 913,089 €	555	193,769 €	1 485	276,968 €	3 841	2 383,826 €
31/01/2013	1 803	1 936,513 €	550	191,354 €	1 487	278,061 €	3 840	2 405,928 €
28/02/2013	1 809	1 990,596 €	548	194,399 €	1 492	283,075 €	3 849	2 468,070 €
31/03/2013	1 806	2 038,580 €	543	199,556 €	1 505	290,784 €	3 854	2 528,920 €
30/04/2013	1 818	2 068,815 €	542	201,405 €	1 511	295,036 €	3 871	2 565,256 €
31/05/2013	1 817	2 086,281 €	541	202,228 €	1 526	295,590 €	3 884	2 584,099 €
30/06/2013	1 815	2 004,275 €	541	197,248 €	1 534	285,061 €	3 890	2 486,584 €
31/07/2013	1 804	2 038,269 €	543	197,344 €	1 537	287,573 €	3 884	2 523,186 €
31/08/2013	1 806	2 014,560 €	539	195,894 €	1 549	288,385 €	3 894	2 498,839 €
30/09/2013	1 807	2 047,112 €	534	195,663 €	1 543	296,425 €	3 884	2 539,200 €
31/10/2013	1 806	2 089,408 €	529	194,796 €	1 555	305,924 €	3 890	2 590,128 €
30/11/2013	1 815	2 107,898 €	526	191,211 €	1 562	308,619 €	3 903	2 607,728 €
31/12/2013	1 817	2 121,458 €	523	187,380 €	1 562	306,525 €	3 902	2 615,363 €
31/01/2014	1 817	2 128,746 €	518	186,766 €	1 550	308,324 €	3 885	2 623,836 €
28/02/2014	1 823	2 182,477 €	515	186,477 €	1 543	310,557 €	3 881	2 679,511 €
31/03/2014	1 824	2 216,005 €	510	181,493 €	1 551	311,703 €	3 885	2 709,201 €
30/04/2014	1 831	2 250,792 €	509	179,885 €	1 558	311,531 €	3 898	2 742,208 €
31/05/2014	1 829	2 318,076 €	502	181,248 €	1 569	316,545 €	3 900	2 815,869 €
30/06/2014	1 824	2 355,462 €	490	179,083 €	1 570	320,095 €	3 884	2 854,640 €
31/07/2014	1 868	2 405,883 €	452	170,630 €	1 571	327,623 €	3 891	2 904,136 €
31/08/2014	1 884	2 461,916 €	446	171,092 €	1 566	337,512 €	3 896	2 970,520 €
30/09/2014	1 887	2 497,035 €	441	172,581 €	1 572	337,146 €	3 900	3 006,762 €

Commission de Surveillance du Secteur Financier

31/10/2014	1 883	2 525,079 €	436	169,371 €	1 585	340,008 €	3 904	3 034,458 €
30/11/2014	1 895	2 567,847 €	433	169,526 €	1 585	345,981 €	3 913	3 083,354 €
31/12/2014	1 893	2 578,423 €	422	168,915 €	1 590	347,649 €	3 905	3 094,987 €
31/01/2015	1 896	2 734,590 €	412	178,286 €	1 577	364,137 €	3 885	3 277,013 €
28/02/2015	1 896	2 851,312 €	409	181,463 €	1 588	371,091 €	3 893	3 403,866 €
31/03/2015	1 891	2 955,916 €	405	186,664 €	1 592	382,213 €	3 888	3 524,793 €
30/04/2015	1 895	2 970,878 €	403	185,177 €	1 596	382,531 €	3 894	3 538,586 €

Durant le mois de référence, les dix-neuf organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPCVM partie I Loi 2010 :

- ABSALON, 15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher
- ALTERNATIVE FIXED INCOME FUND, 15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher
- FORUM ONE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- IVO FUNDS, 28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
- NHS-SICAV II, 1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg
- SHELTER INVEST, 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- SI UCITS ETF, 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- UNIABSOLUTERERTRAG, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2) FIS :

- AB COMMERCIAL REAL ESTATE DEBT FUND, SICAV-SIF S.C.SP, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- AQUANTUM GLOBAL FUTURES FCP-SIF, 15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher
- AQUILA CAPITAL RENEWABLES FUND III S.A., SICAV-SIF, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- CCA LIFE SETTLEMENTS FUND FCP-SIF, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- DEKA ALTERNATIVE INVESTMENTS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- LUXEMBOURG FUTURE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- PRIVATE PLACEMENT OPPORTUNITIES SICAV-SIF, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- STEPSTONE EUROPEAN FUND SCS, SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
- VENDÔME INVESTMENT FUND S.C.A. SICAV-FIS, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
- VINTAGE 2015 PRIVATE INVESTMENTS OFFSHORE SICAV-SIF S.C.SP., 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
- VIY GROWTH FUND-SICAV-SIF, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Les treize organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été radiés de la liste officielle au cours du mois de référence :

1) OPCVM partie I Loi 2010 :

- BLUE CHIPS DEUTSCHLAND STABIL UI, 15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher
- DWS EUROPE CONVERGENCE BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- EURIZON MULTIASET FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- NOMURA FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- UBP INTERNATIONAL PORTFOLIO, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

2) OPC partie II Loi 2010 :

- WGW IMMOBILIEN S.A., 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

3) FIS :

- AXA IM JADE FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- GROUP LUMINA SICAV-SIF, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- GROWTH FUND FOR RENEWABLE INFRASTRUCTURE (GFRI), 32, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- HENDERSON JOINT VENTURES PROPERTY FUNDS FCP-FIS, 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
- LA CASA GRANDE SICAV-SIF, 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
- OMICRON FUND S.C.A. SICAV-SIF, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- PRIVAT SIF, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Luxembourg, le 26 mai 2015